



Compte rendu Conseil municipal du mercredi 7 mai 2008

Membres présents :

Président de droit : Bernard ROSSIER, Maire

Adjoints : Michel GERMAIN, Laurence SATAILLER, Eric SCHWARTZ, Michel GELY

Conseillers municipaux : Stéphanie CARNIEL , Marine CHALAYER ,Didier DAILLY , Nathalie DULAC , Pascal FELICOLI , Daniel GIRAUD , Vincent PETIT-LIAUDON , Thierry PONCIN , Ladislav POTOCKI , Monique RENARD.

Monsieur Denis LONGIN Conseiller Général du Canton de Lamure sur Azergues (membre invité)

Secrétaire de Séance : Pascal FELICOLI

1) Approbation du compte rendu du conseil municipal du 03 avril 2008 :

Deux modifications sont à apporter à ce compte rendu suite à une erreur de transcription dans la composition des différentes commissions municipales :

-composition de la commission finances :

Eric SCHWARTZ(animateur) ; Membres : Nathalie DULAC , Vincent PETIT-LYAUDON

-composition de la commission Salles : Nathalie DULAC, Ladislav POTOCKI, Daniel GIRAUD ;

2) Présentation des relations Département –Commune par Monsieur le Conseiller Général Denis LONGIN :

Actions du Département :

Budget 2008 environ 1.5 Milliard €

5^{ème} budget de France pour le 5^{ème} département en population.

· Dépenses

Sur ce budget 1/3 est consacré à la gestion active de la dette

Répartition des actions Départementales :

SOLIDARITE	56 % du Budget
Enfance (7300 mineurs pris en charge)	198.3 M€
Personnes âgées (ADPA)	143.1 M€
Insertion (Gestion des RMI)	159.3M€
Action sociale de proximité et prévention	26.3 M€
Logement	17.8M€
Personnes handicapées (MDPH)	173.4M€

DEVELOPPEMENT	28 % du Budget
Transport , Voirie	181.5 M€
Transport	99.1 M€
Voirie	82.4 M€
Education et Formation	121.4 M€
Economie , Tourisme, Agriculture,Aménagement	50.7 M€
Economie	16.8 M€
Aménagement	16.8 M€
Agriculture	6.1 M€
Tourisme	3.9 M€
Restructuration Beaujolais	3.2 M€
Recherche et développement international	4 M€

CADRE DE VIE	16.2 % du budget
Sécurité incendie	93 M€
Culture	73 M€
Environnement	33.4 M€
Sport	7.6 M€

· Recettes

RECETTES	
Ménages	514.9 M€
Entreprises	340.6 M€
Etat	394.1 M€
Emprunts bancaires	119.9 M€
Autres recettes	113.8 M€
Gestion active de la dette	500 M€

Les conseillers généraux tiennent à garder les aides aux communes bien que ce soit une compétence non obligatoire. Le taux d'aide à la commune pour les actions prioritaires est au niveau de 60 % .

Pour le collège de Lamure la tendance actuelle 80 % pour une restructuration et 20 % pour une reconstruction.

Concernant les difficultés du pôle médical du canton à l'initiative d'un projet privé , discussion entre tous les élus et les professionnels médicaux de la création d'une maison médicale : prochaine réunion le 4 juin .

3) Contrat Triennal :

Concernant le contrat triennal 2006-2008 il reste 2 opérations en cours :

- Rénovation du Presbytère : l'appel à candidatures des entreprises a été publié le 21 avril 2008 au bulletin officiel des marchés publics par l'intermédiaire de l'OPAC

Aménagement d'une plate-forme sur l'Azergues = 2eme semestre 2008 projet estimé initialement 50000€HT subventionné à 60 % par le département. Le marché à procédure adaptée lancée auprès des entreprises donne 3 propositions comprise 33000 et 35000€. Par rapport au contrat triennal , il reste donc environ 16836 € qui feront l'objet d'une proposition pour un nouvel avenant

Entreprise TPMB étant la moins disante, le conseil vote à l'unanimité en faveur de celle-ci. l'entreprise TPMB pour la réalisation de la plate -forme sur l'Azergues

D'ores et déjà plusieurs projets sont susceptibles de rentrer dans ce futur avenant :

· Rénovation du muret de la cour d'école au niveau de l'avenue de la gare (affaissement des piliers) : travaux estimés à 12000€ rien qu'en maçonnerie.

· Insonorisation de la salle des Associations : travaux estimés à 5000€

· Désamiantage de la Gendarmerie : amiante présente à l'intérieur des locaux (sols des bureaux et locaux de service) : nécessité d'intervention par entreprises spécialisées : 50 m² de surface à rénover (certains sols sont déjà fissuré) : pas de devis à disposition à ce jour.

· Monument au mort : disparition de certains noms en raison d'un délitement de la pierre : un devis à disposition 4500 € pour la rénovation des 4 faces du monument.

Obligation de proposer un avenant au Conseil Général avant que la date de réalisation de la dalle sur l'Azergues soit déterminée ; en sachant que l'école est considérée comme non prioritaire et subventionnée à 40 % par le département (compétence communale) alors que la remise aux normes de bâtiments communaux et le monument aux morts peuvent être considérés comme prioritaires par le département et donc subventionnables à hauteur de 60 % .

Les devis sont à multiplier avant décision et seront rediscutés lors du prochain conseil municipal du mois de juin associé à une réflexion sur le futur projet triennal.

4) Proposition de la liste des personnes titulaires et suppléantes pré-désignées pour former la commissions communale des impôts directs.

Les services fiscaux devront tirer 6 noms de titulaires et 6 noms de suppléants parmi une double liste de 12 personnes

Leur mission étant l'appréciation des biens fonciers bâtis et non bâtis pour l'évaluation des taxes foncières. Il peut s'agir d'habitants ou non de la commune. Sont proposés :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Aubonnet Paul	Bonin Jean-Paul
Condemine Renée	Roche Paul Louis
Gely Michel	Desbat Louis
Desplaces Gilbert	Roth Jean-Pierre
Véricel Jean-Louis	Germain Michel
Marthinet Daniel	Cheuzeville François-Xavier

Dessaing Laurent	Potocki Ladislas
Martin Philippe	Couleur Gerard
Dumord André	Dumord Nicolas
Panel Michel	Giraud Jocelyne
Debize René	Carniel Sébastien
Dufour Roger	Poncin Thierry

Le conseil approuve à l'unanimité cette liste .

5) Taxe d'habitation : exonération et assujettissement.

· Impôts en matière de tourisme :le Canton de Lamure étant en zone de revitalisation rural (ZRR) un nouveau dispositif pour l'exonération de la part communale de la taxe d'habitation pour les propriétaires de chambres d'Hôtes , de gîtes ruraux ou de meublés peut être mis en place. Ce dispositif a pour objectif d'inciter les particuliers à investir et à développer le tourisme de la commune (actuellement pas de chambres ni de gîtes sur la commune)

Après discussion, le conseil décide de prendre le temps de la réflexion et de remettre le vote au prochain conseil

· Application d'une taxe d'habitation pour les immeubles ou logement non habités depuis plus de 5 ans pour une incitation à la location ou à la vente et permettre une mise à disposition de logements pour la communauté. Ne semblent pas être concernées par cette taxation les maisons secondaires et les habitations dont les travaux de réhabilitation seraient supérieures à 25 % de leur valeur vénale ; l'objectif étant d'éviter que de nouveaux logements en arrivent à ce stade de délabrement . ***Ce projet de taxe sera discuté au prochain conseil, une étude sur l'importance des habitations concernées est à demandé aux services des impôts***

6) Avenant au contrat de bail de gendarmerie :

Le bail de ce bâtiment 2001 – 2010 prévoit une révision triennale Il est proposé un loyer annuel de : 48692,88€ à compter du 1^{er} mai 2007 (soit 4.35% /an d'augmentation)

Pour mémoire, le premier bail était de 38604,97 euros/an au 1^{er} 2001 puis de 42846,88 euros par an (soit 3.2%/an)

Le montant du loyer annuel est accepté à l'unanimité par le conseil. Par contre, les charges locatives seront rappelées aux services de gendarmerie.

7) Assurance contre les risques financiers liés au régime de protection sociale du personnel.

Appel d'offres en cour de négociation pour une tarification. Ce renouvellement oblige le centre de gestion à engager une procédure de marchés. ***Acceptation de la démarche par le conseil avec 14 voix pour et une abstention .***

8) Travaux d'entretien (fauchage talus) de voirie communale.

2 propositions d'entreprises : pour environ 180 heures annuelles

François GEOFFRAY : 36.5 €HT

Christian GIRAUD : 40.8 €HT

La commission voirie devra étudier les zones susceptibles d'être traitées avec un lamier à l'automne.

Décision par vote du conseil en faveur de François GEOFFRAY à l'unanimité.

9) Adoption du règlement de la bibliothèque.

Les modifications par rapport au précédent règlement sont les suivantes :

Article 5 : emprunts possibles de 3 livres et 2 CD.

Article 6 : modification des horaires.

Article 14 : En cas de retard supérieur à 3 mois pour la restitution des livres ou CD ceux ci seront considérés comme perdu par l'emprunteur et feront l'objet de l'émission d'un titre de paiement par la commune.

Article 16 : interdiction de l'utilisation de téléphone portable au sein des locaux de la bibliothèque.

Article 19 : limitation à l'impression de 5 copies .

Le conseil accepte à l'unanimité ce règlement de la bibliothèque qui rentrera en vigueur à compter de son adoption soit le 7 mai 2008 .

Pour information, le budget prévisionnel inscrit pour la bibliothèque en 2008 est de 2000€

10) Amendes de police :

Après discussion, la proposition des travaux susceptibles d'être financés est la suivante

Nouveau marquage signalétique de stationnement le long de la RD 385 .

Rue centrale avec interdiction de stationnement entre l'ancienne pharmacie et les garages en face de la résidence des Tilleuls et entre la fin de la zone de stationnement et la perception . Par la mise en place de quille ou de panneaux d'interdiction

Marquage au niveau du parking du Mille-club afin de faciliter la sortie des véhicules de secours du SDIS.

Marquage du parking de la place du Marché

11) Questions diverses

· Dotation de matériel pour les agents communaux pour une somme de 3631 €HT pour l'achat d'une tronçonneuse, d'un nettoyeur haute- pression , d'un taille haie, d'une moto pompe.

· Compte rendu de la dernière réunion de la communauté de commune à disposition de tous les conseillers .

· Réunion du syndicat des eaux ce jour : problème d'hébergement du SYDER qui est actuellement dans le hall d'entrée de la communauté .Monsieur BRECHARD propose le transfert su secrétariat à la mairie de Chamelet . La proposition de transfert dans le bureau des adjoints de la marie de Lamure a été évoquée également.

(décision prise lors d'une prochaine réunion).

· Commission culture

Projet novembre 2008 projet d'exposition sur le LADAKH en collaboration avec une association par l'intermédiaire de Madame MILLET Christiane avec un travail

de concertation avec l'école .une exposition à la bibliothèque , projection d'un film au Mille-club et diaporama sont prévus à cette occasion .

Projet 2009 : Marche sur les traces de l'auteur : concernant le dernier livre de Monsieur Maurice CHALAYER ou le livre sur Lamure d'autre fois de Monsieur MARON Bernard.

· Commission PLU : Elle s'est réunie le 1^{er} mai de 8 à 12h30. Un compte rendu en cours de validation : le dossier prendra 2 mois de retard sur le calendrier prévisionnel. Il existe un problème de zonage sur carte à redéfinir avec le bureau d'études .

· Permis de construire de la caserne des pompiers : Refusé du fait d'une incompatibilité entre la hauteur du bâtiment et sa situation en limite de propriété. La solution pourrait être la création d'une cour commune avec le propriétaire voisin monsieur DELHOMME Denis qui serait d'accord . Le terrain étant en indivision avec entre 6 communes, chacune devant délibérée pour l'acceptation d'un acte notarié dans ce sens : ***Le conseil accepte à l'unanimité le principe de cette cours commune .***

· Station d'épuration des Arnauds : actuellement toujours de début de travaux, l'acquisition du terrain doit être finalisée très prochainement

· Recrutement à partir du 14 mai d'une aide maternelle Mme CHAMBRU Marie-françoise à mi-temps en pour compléter le mi-temps demandé par de Mme FACCHINETTI Delphine (recrutement initial de 2 mois)

· Stade : demande de livraison de 3 camions de terre sablonneuse pour le comblement de trous sur le terrain. ***Le conseil accepte à l'unanimité le principe de ces travaux d'amélioration***